

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 MARS 2026
COMMUNE DE SAINT-MESMIN

La réunion a débuté le 3 mars 2026 à 20h00 sous la présidence du Maire, Monsieur MASSON Patrice.

Membres présents :

Monsieur AUGER Vivian - Maire-adjoint
Monsieur BRUNET Pascal - Maire-adjoint
Monsieur CHOISELAT Hubert - Conseiller municipal
Monsieur CLERCY Jean-Michel - conseiller
Monsieur COSSARD Emmanuel - Conseiller municipal
Monsieur DECAUDAIN Philippe - Maire-adjoint
Madame DOREZ Isabelle - Conseiller municipal
Monsieur ESTRADE Marcel - Conseiller municipal
Monsieur FAIVRE François - Conseiller municipal
Monsieur FANDART David - Conseiller municipal
Monsieur FANTIN Matthieu - Conseiller municipal
Madame GUINOT Aude - Conseiller municipal
Monsieur MASSON Patrice - Maire
Madame MESSIAS Yannick - Conseiller municipal
Madame SKRZYNIARZ Séverine - Maire-adjoint

Membres absents représentés :

-

Membres absents :

-

Secrétaire de séance : Monsieur CHOISELAT Hubert

Le quorum (plus de la moitié des 15 membres) étant atteint, la séance est ouverte.

Ordre du jour :

2604 - Approbation du compte rendu de la réunion précédente
- Présentation budget exercice 2025
2605 - Approbation CFU 2025
- Etat des restes à réaliser
2606 - Affectation Résultats 2025
- Bureau de vote EM 15 mars 2026
- Organisation carnaval - 21 mars 2026
- Questions diverses

2604 - Approbation du compte rendu de la réunion précédente
--

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant la nécessité de conserver par écrit la traçabilité des échanges,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve le compte rendu du 19 janvier 2026.

15 voix pour

- Présentation budget exercice 2025

Monsieur le Maire présente le budget primitif 2025, en dépenses et en recettes, pour les sections de fonctionnement et d'investissement. Aucune observation n'est formulée par le conseil.

- Etat des restes à réaliser

Monsieur le Maire présente les restes à réaliser (RAR) de l'exercice 2025, en dépenses et en recettes, pour la section d'investissement. Le conseil municipal n'émet aucune observation.

2605 - Approbation CFU 2025

Le Maire s'étant retiré, le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Mme SKRZYNIARZ Séverine.

Après s'être fait présenter le budget de l'exercice 2025 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte financier unique dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2025, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant que les comptes sont exacts et les dépenses justifiées,

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2025, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2025 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

- **APPROUVE** que le compte financier unique dressé, pour l'exercice 2025, par le Receveur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

4° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci –dessous.

	RESULTAT CA 2024	VIREMENT A LA SI EN 2024 - 1068	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2025	RESTES A REALISER 2025 D R	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DU RESULTAT
INVEST	-51 192,47 €		22 314,22 €	6 496,27 € 18 790,22 €	12 293,95 €	-16 584,30 €
FONCT	1 204 843,01 €	244 692,47 €	145 105,74 €			1 105 256,28 €

14 voix pour

1 non-participant : M MASSON Patrice

2606 - Affectation Résultats 2025

Après avoir entendu le compte financier unique de l'exercice 2025

Considérant

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2025

Constatant que le compte financier unique présente les résultats suivants :

	RESULTAT CA 2024	VIREMENT A LA SI EN 2024 - 1068	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2025	RESTES A REALISER 2025 D R	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DU RESULTAT
INVEST	-51 192,47 €		22 314,22 €	6 496,27 € 18 790,22 €	12 293,95 €	-16 584,30 €
FONCT	1 204 843,01 €	244 692,47 €	145 105,74 €			1 105 256,28 €

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement),

Décide d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2025	1 105 256 ,28 €
Affectation Obligatoire :	
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068) REC SI	16 584,30 €
Solde disponible affecté comme suit :	
Affectation complémentaire en réserves (c/1068)	/ €
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 0002) REC SF	1 088 671,98 €
Ligne 001 = - 28 878,25 € DEP SI si chiffre négatif ou REC SI si chiffre positif	
Total affecté au c/1068 :	16 584,30 €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2025	
Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement	

15 voix pour

Questions diverses

Aucune

Les sujets étant épuisés, le Maire lève la séance à 21h45.

Monsieur CHOISELAT Hubert
Secrétaire de séance

Monsieur MASSON Patrice,
Maire